

La France a perdu sa place de leader au classement des systèmes de soins de santé européens

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2007

D'après l'Indice européen 2007 des consommateurs de soins de santé (IECSS) publié aujourd'hui, la France occupe la 3^{ème} place du classement en ce qui concerne la convivialité de son système de soins de santé. Ceci représente une chute de deux places par rapport à l'année 2006 où elle avait obtenu la médaille d'or

L'Indice européen 2007 des consommateurs de soins de santé, résultat de l'étude annuelle des systèmes de santé européens, place les services de soins français à la 3^{ème} place par rapport aux systèmes nationaux de 29 pays. L'Autriche obtient un score de 806 points, suivie par les Pays-Bas (gagnants de 2005), puis la France (gagnante de 2006) à la troisième place, suivie par la Suisse, l'Allemagne et la Suède.

La France obtient 786 points sur un maximum de 1 000 sur cinq catégories comportant 27 indicateurs de performance. Il est important de noter que la France introduit les nouveaux produits pharmaceutiques plus lentement que les autres pays.

« Accélérer la mise en place des dossiers médicaux électroniques et les services d'informations des consommateurs. Bien qu'il offre toujours d'excellentes prestations au niveau européen, le système français des soins de santé doit donner plus de pouvoirs à ses utilisateurs. « Demandez à votre docteur » n'est en effet pas toujours la meilleure réponse pour les parties concernées, ni la plus rentable ! », explique le Dr Arne Björnberg, Directeur de recherches pour l'Indice européen des consommateurs de soins de santé.

Quelles mesures pour la France ?

« Supprimer les délais d'acceptation des nouveaux médicaments au sein du système de remboursement ! Dans un pays qui croit au bien-fondé des médicaments, le retard observé au niveau de l'acceptation des nouveaux médicaments au sein du système de remboursement est difficile à comprendre », déclare M. Johan Hjertqvist, Président de la société Health Consumer Powerhouse, lors de l'analyse des résultats de l'indice en France.

Au sujet de l'Indice

L'Indice européen des consommateurs de soins de santé propose un classement annuel des systèmes nationaux de soins de santé européens au travers de cinq facteurs clés pour le consommateur : l'information et les droits des patients, le temps d'attente d'obtention des traitements représentatifs, les résultats des soins, la générosité du système et l'accès aux médicaments. Le premier indice a été publié en 2005. L'Indice est déterminé à partir d'une

Communiqué de presse



combinaison de statistiques publiques et de recherches indépendantes et il est présenté sous la forme d'une matrice conviviale et respectueuse du consommateur. L'Indice est établi par Health Consumer Powerhouse, un centre d'étude et d'information établi à Bruxelles. Cet Indice classe les systèmes nationaux des soins de santé en se plaçant du point de vue du consommateur.

Pour consulter / télécharger l'Indice 2007 et le rapport explicatif, cliquez sur le lien suivant

www.healthpowerhouse.com/ehci

Pour tout renseignement sur Health Consumer Powerhouse : www.healthpowerhouse.com

Personne à contacter au sein de Health Consumer Powerhouse : M^{elle} Kajsa Wilhelmsson, +32 (0) 496-23 55 30.